

DAAC POITIERS

Lycéens et apprentis au cinéma

LE PROJET

Description :

"Lycéens et apprentis au cinéma" est un dispositif scolaire qui s'inscrit dans la politique de sensibilisation et d'éducation artistique du jeune public, conduite par le CNC. Il s'adresse aux élèves des lycées d'enseignement général et professionnel, publics et privés, des lycées agricoles et des centres de formation des apprentis (CFA).

Objectifs pédagogiques :

Dans ce cadre, les lycéens et les apprentis **découvrent trois œuvres cinématographiques** lors de projections organisées spécialement à leur intention, dans les salles de cinéma. Grâce au travail pédagogique d'accompagnement conduit par les enseignants et les partenaires culturels, ils se constituent les **bases d'une culture cinématographique**

Domaines artistiques et culturels

Cinéma Audiovisuel

Partenaires :

CNC, Région Nouvelle-Aquitaine, DRAC

Articulation avec un projet 1er degré :

non

Professeur coordonnateur

Coordinateur cinéma audiovisuel, daac-cinema@ac-poitiers

LES PARTICIPANTS

Classes, niveaux et effectifs prévisionnels

Élèves du 2nd degré.

Date inscription au dispositif : du 1er au 14 septembre 2022

LE CONTENU DU PROJET

Rencontrer :

Dans ce cadre, les lycéens et les apprentis **découvrent trois œuvres cinématographiques** lors de projections organisées spécialement à leur intention, dans les salles de cinéma.

Pratiquer :

Former des spectateurs et spectatrices curieux/curieuses et critiques, en faisant découvrir aux élèves, en salle de cinéma, des œuvres marquantes, de cerner les enjeux d'un film.



Connaître :

Accès à des ressources réalisées par des professionnels du cinéma et les formateurs cinéma-Daac de l'académie de poitiers **ou obtenues par le CNC**

Restitutions envisagées :

Aux choix des enseignants

Etapes prévisionnelles :

Inscription en septembre

Stage de formation pour les enseignants avant chaque diffusion de film aux élèves en: Octobre, Janvier, Mars
Projection des films en salles de cinéma pour les élèves en Novembre, février, avril

LES ACTIONS PASS CULTURE (optionnel)

Ne pas hésiter l'année prochaine à financer un enrichissement du dispositif sur la part collective du Pass culture (visite d'un cinéma, spectacle en lien avec la programmation, intervention en classe des professionnels du cinéma, atelier critique ou de pratique...)

BUDGET PRÉVISIONNEL

Ce qui est pris en charge par les partenaires :

Copie des films et Documents culturels du CNC
Formation des enseignants-rectorat de poitiers

Ce qui reste à financer par l'établissement :

Déplacement des élèves vers les salles de cinéma + 3 places de cinéma par élèves

Aucun élément budgétaire n'est à renseigner dans ADAGE pour s'inscrire au dispositif, sauf dans le cas d'une mise en œuvre spécifique et enrichie de l'action qui requerrait des moyens complémentaires